



COMITE DE LIAISON DES UNIONS DE QUARTIER DE GRENOBLE

6, rue du 4 septembre - 38000 Grenoble
Tél.-Fax : 04.76.87.64.67 - Courriel : contact@cluq-grenoble.org

Réf. JPC/MPC/110407

Grenoble, le 14 avril 2011

**Membres du G.T. Grenoble Demain
Président(e)s des Unions de Quartier
Administrateurs du CLUQ
Membres qui le souhaitent du G.T. Qualité de Ville**

Grenoble demain

Cohérence, pertinence et explicitation des grands projets urbains

Compte rendu de la réunion du jeudi 7 avril 2011

Présents : J.P. Charre (St Laurent), H. de Choudens (Championnet), S. Lacour (Esplanade - Rive Droite), M.P. Martin (Bajatière), M. Mauvais (Centre Ville), J. Tournon (N-Dame).

1 - Approbation du compte rendu de la réunion du 3 mars 2011. A l'unanimité.

2 - Prolongement du travail sur la densification.

Deux actions sont décidées :

2.1 - Diffusion de la lettre au Maire (pièce jointe au compte rendu de la réunion du 3 mars).

Elle a été envoyée à M. le Maire et aux Président(e)s des Groupes du Conseil Municipal de Grenoble. Datée du 10 mars 2011, elle n'a encore reçu aucune réponse.

Comme elle demande quel aménagement urbain est envisagé quand la totalité du territoire communal grenoblois sera occupé de façon dense, il paraît judicieux d'en envoyer copie aux Maires des communes voisines : Saint-Martin d'Hères, Echirolles, Fontaine, Sassenage, Meylan, Seyssins, Seyssinet, Eybens, Saint-Egrève, Saint-Martin-le-Vinoux, La Tronche.

Elle sera accompagnée de la lettre d'envoi ci-dessous :

Madame ou Monsieur le Maire,

Le Comité de Liaison des Unions de Quartier de Grenoble se préoccupe, à la demande de nombreuses Unions de Quartier, de la densification qui est en cours à Grenoble et qui amène à envisager, à moyen terme, l'occupation dense de la totalité du territoire communal.

Ce travail a reposé sur des témoignages d'habitants et des interventions d'élus et d'universitaires. Il a abouti à des «Contributions au débat sur la densification» que vous trouverez en page d'accueil sur le blog du CLUQ (www.cluq-grenoble.org).

Il amène à soulever des questions de relations intercommunales et d'aménagement au niveau de l'agglomération, notamment la répartition spatiale des fonctions de centralité, des zones à forte densité, de la mixité fonctionnelle.

Nous vous prions de trouver ci-joint copie du courrier envoyé à Monsieur le Maire de Grenoble et aux Président(e)s de Groupes du Conseil municipal.

Nous serions heureux de savoir comment votre Commune envisage l'évolution et le fonctionnement de son territoire par rapport à ce mouvement de densification de la ville-centre et à ses inévitables conséquences pour les communes voisines.

P.J. : lettre sur la densification adressée au Conseil municipal de Grenoble le 10 mars 2011

2.2 - Invitation des Unions de Quartier.

Afin que le travail sur la densification soit utile aux Unions de Quartier, il est proposé de les inviter à une réunion d'échanges et de propositions. Cette invitation sera faire par la lettre d'envoi ci-dessous :

Madame, Monsieur le (la) Président,

Vous avez été informé du travail réalisé par les Unions de Quartier sur la densification. Il est, directement accessible en page d'accueil du blog du CLUQ (www.cluq-grenoble.org).

Depuis sa réalisation des demandes de perspectives ont adressées au Conseil Municipal de Grenoble et des communes voisines.

Après les temps de l'analyse, de la réflexion et de l'interrogation, nous invitons maintenant les Unions de Quartier de Grenoble à franchir une nouvelle étape, celle des propositions.

Il ne s'agit pas de remettre en cause le principe d'une densification, mais d'améliorer et rendre acceptables ses modalités, aussi bien globalement pour Grenoble que dans chaque quartier.

*Pour cela, nous vous invitons, **le lundi 9 mai à 18 h**, au local, sur l'ordre du jour suivant :*

***recherche, formulation et retransmission à la Municipalité
des modalités d'amélioration des opérations de densification***

P.J. : lettre sur la densification adressée au Conseil municipal de Grenoble le 10 mars 2011

3 - Suivi de la démarche de concertation sur Cœur de Ville, Cœur d'Agglo : requalification et extension des espaces publics du centre ville

Trois secteurs ont été définis :

- Metz - Strasbourg,
- Hyper Centre,
- Championnet - Condorcet.

La démarche de concertation a commencé par des balades urbaines conduites par le cabinet Chemetoff et au cours desquelles a été passé un questionnaire dont la synthèse, faite par la Ville, a été présentée au cours des ateliers qui s'ensuivent.

Sur les trois ateliers programmés, deux ont déjà eu lieu, un seul reste à tenir :

N° 1 : secteur Metz - Strasbourg, 15 mars 2011,

N° 2 : secteur Hyper-centre, 30 mars 2011, 19h30,

N° 3 : secteur Championnet-Condorcet, 20 avril 2011, 20h, pavillon d'information de la ZAC de Bonne (esplanade Général A. Le Ray)

S'inscrire par téléphone au 04 76 76 32 55

Dissymétrie anormale du dialogue. Les deux premiers ateliers ont été précédés de réunions avec les Unions Commerciales, mais pas avec les Unions de Quartier. De plus, elles ont été sollicitées trop tard pour avoir le loisir de monter un power point pour présentation à l'atelier. Le Groupe trouve anormale cette façon de traiter les Unions d'Habitants.

A l'atelier sur Metz-Strasbourg, l'Association des Amis de la place de Metz avait un fort contingent d'adhérents et a présenté un power point, suivi de demandes diverses, voire contradictoires, notamment en ce qui concerne le stationnement. Il y eut, avec les commerçants, qui pourtant faisaient des concessions sur cette question, l'affirmation (injustifiée) d'une totale incompréhension.

Lors de l'atelier sur l'Hyper Centre, la parole a été dominée par les commerçants, qui avaient pourtant déjà eu droit à leur réunion particulière ; les représentant du cabinet Chemetoff n'ont pu s'exprimer que durant une quinzaine de minutes au total, et d'ailleurs de façon peu audible.

Lors du prochain atelier Championnet - Condorcet, l'Union de Quartier souhaiterait présenter les résultats d'un travail déjà effectué par les habitants sur le devenir des trois places, afin de les comparer avec les propositions du cabinet Chemetoff..

Globalement, les propositions présentées pour le réaménagement des espaces publics des rues et places montrent une certaine absence d'imagination, une géométrie rigoureuse de la répartition entre leurs usages, des traits tracés à la règle pour maintenir l'automobile dans un couloir étroit.

Une erreur de destination peut être relevée pour la place Paul Vallier, conçue comme une « antichambre » du parc P. Mistral, alors qu'elle en est séparée par une artère à grand trafic (2 fois 2 voies pour les automobiles, deux voies de tram, deux pistes cyclables et un large trottoir).

Pour les places, les conceptions d'aménagement sont comparables : élargissement des trottoirs, sortie des marchandises et des terrasses, au lieu d'inciter le client à entrer.

Des options méritent d'être discutées :

- la végétalisation par des espèces arborées,
- la création de jardinets entretenus par les riverains,
- l'effacement de la séparation entre espaces public et privé.

J. Pierre Charre
avec la collaboration de Jean Tournon

Convocation

(en principe le premier jeudi du mois)

Jeudi 5 mai 2011 à 18 h 00, au local du CLUQ (6 rue du 4 septembre)

Attention : changement d'horaire (passage à 18 h 00)

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu de la réunion du 7 avril 2011

Réactions à notre démarche de diffusion des contributions sur la densification : communes voisines, Unions de Quartier

Suivi de la démarche de concertation engagée par la Ville sur Cœur de Ville, Cœur d'Agglo : requalification et extension du centre ville, réaménagement des quais

Suivi des grands projets en cours

Ordre du jour et date de la prochaine réunion

Lundi 9 mai à 18 h 00, au local du CLUQ

Réunion interne : peut-on rendre la densification supportable/acceptable, globalement et localement ?

Convocation par lettre de toutes les Unions de Quartier